Ville de Saint-Hubert

INFO

Périodique n° 187 - Septembre 2014

www.saint-hubert.be

Anonyme

Rien de plus triste que de recevoir une lettre anonyme. J'ai reçu récemment la troisième lettre anonyme depuis le début de mon mandat. Ce n'est pas très grave en soi puisque son expéditeur dénonçait le « pistonnage » d'une personne pour un emploi communal alors que celle-ci n'était même pas candidate au poste concerné. Ce serait même risible si cette démarche ne rappelait des périodes bien sombres de notre histoire qui, décidément, repasse les plats.

Ce qui est le plus frustrant , c'est de ne pas pouvoir répondre à un tel courrier, de ne pas savoir sensibiliser son auteur sur le fait qu'il a été abusé dans les informations reçues, et qu'il faut toujours être particulièrement prudent et bien informé avant de porter des accusations.

A l'aube d'une nouvelle année scolaire, je ne doute pas que cette démarche critique, au sens positif du terme, fasse l'objet d'une préoccupation quotidienne de nos enseignants dans leur mission éducative. Dans un monde où les jeunes ont de plus en plus de difficultés à identifier les vraies valeurs, celles des références, le rôle de l'enseignant est essentiel. Tout comme l'est celui des parents dans la structuration de la vie de nos enfants. J'ai bien conscience que c'est souvent difficile et que la réponse se trouve essentiellement dans notre capacité à dégager du temps pour les choses vraiment importantes.

Enfants, parents, étudiants et professeurs je vous souhaite une excellente rentrée scolaire. Qu'elle se fasse dans l'enthousiasme et la bonne humeur car il n'y a sans doute rien de mieux que d'apprendre ou d'enseigner. Et surtout, apprenez à vous connaître … il n'y a rien de plus triste que d'être un « anonyme ».

Votre Bourgmestre
Jean-Luc HENNEAUX

Présentation des services communaux

Chaque mois, un service communal sera présenté dans les pages de l'info communale.

Ce mois-ci :

Service enseignement/environnement

Le service enseignement/environnement vous accueille tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Coordonnées :
Agent: Danielle PIRNAY
Place du Marché, 1 - 6870 SAINT-HUBERT (rez de chaussée)
Tél : 061/26.09.63
Fax : 061/61.33.18
Courriel : danielle.pirnay@saint-hubert.be

Missions

A. Enseignement :

- Gestion administrative de l'enseignement communal et du personnel
- COPALOC
- Conseil de participation

B. Environnement :

- Permis d'environnement
- Déclaration de classe 3
- Permis unique
- Suivi de projets divers environnementaux : jardins partagés, MAYA, semaine de l'arbre,

BONNE NOUVELLE

Les travaux d'entretien et de mise en valeur des monuments mémoriels et des sépultures des acteurs des guerres 14 – 18 et 40 – 45 ont été approuvés par la Cellule de gestion du patrimoine funéraire du Service public de Wallonie.

AVIS AUX COMMERCANTS

La « Journée du Client » est pour vous, commerçants indépendants, l'occasion de fêter vos clients, de les remercier de leur confiance et de leur fidélité en leur offrant un petit cadeau.

Le Collège communal à inscrit la ville comme partenaire de l'évènement pour contribuer financièrement à cette Journée organisée par l'UCM le 27 septembre 2014 et vous encourage à participer.

Plus de détails et d'informations :
www.journeeduclient.be

Lotissement communal « Le Chenêt » à Vesqueville

MISE EN VENTE DES LOTS de 1 à 9.

Le Conseil communal a adopté en sa séance du 26 mai 2014 le règlement fixant les conditions de vente des lots du lotissement communal à Vesqueville. Les premières attibutions (lots 1 à 9) interviendont le lundi 22 septembre 2014 à 11 heures 30. Les candidats à l'achat sont invités à se manifester rapidement via le formulaire type téléchargeable depuis le site Internet de la Ville www.saint-hubert.be ou disponible à l'administration communale.

Pour les visites et renseignements divers : division technique de la Ville 061/26.09.83-84-85.
Les conditions de la vente fixées par le Conseil sont les suivantes :

Article 1 : CONDITIONS

1. Au moment de la signature de l'acte, le(s) demandeur(s) et/ou son conjoint ou assimilé ne pourront être propriétaires en communauté ou personnellement d'un immeuble bâti, servant à l'habitation ou susceptible d'être habité par aménagement, ou d'un terrain à bâtir, que ce soit en pleine propriété ou en usufruit. A l'offre, devra être jointe une attestation émanant du receveur de l'enregistrement justifiant ce qui précède. S'il s'avère que l'attestation du Receveur mentionne des droits tels que précisés ci-avant, la situation devra être régularisée pour le jour de l'acte authentique.

2. Les demandeurs ne peuvent être que des personnes physiques, majeures, agissant pour leur compte propre, à l'exclusion de toute personne morale ou de toute association de fait.

3. Les demandeurs devront s'engager à terminer leur maison d'habitation sur le terrain acquis dans le délai de 5 ans, à compter de la date de passation de l'acte d'achat du terrain. Ils s'engagent, sous peine de résolution de la vente, à introduire leur demande de permis d'urbanisme dans un délai maximum de 24 mois à date de la signature de l'acte authentique d'achat.

4. Ils devront s'engager à prendre leur résidence principale et être domiciliés dans la maison construite, dès l'achèvement de celle-ci (dans le délai prévu au point 3), et à la maintenir à la même adresse pendant au moins 5 ans.

5. A dater de la notification de l'attribution de la parcelle par la Ville, le(s) demandeur(s) disposera(ont) d'un délai maximum de 3 mois pour obtenir les fonds nécessaires pour le paiement du prix et la signature de l'acte d'achat.

6. Le(s) demandeur(s) s'engage(nt) à prendre connaissance avant l'achat des prescriptions urbanistiques du lotissement et à les respecter. L'offre signée par lui(eux) devra d'ailleurs mentionner cette prise de connaissance et cet engagement de respect des prescriptions urbanistiques.

Le notaire chargé de l'acte sera désigné par la Ville. Tous les frais de la transaction seront à charge des acquéreurs.

8. Les demandeurs pourront se porter amateurs de plusieurs lots, maximum cinq. Ils mentionneront leur ordre de préférence, car ils ne pourront se voir attribuer qu'un seul lot.

9. Une publicité sera effectuée par voie de publication via un toute-boîte distribué sur l'ensemble du territoire de la Ville.

10. Les demandes, accompagnées de l'attestation prévue au point 1, devront être adressées par lettre recommandée au Collège communal de la Ville ou déposée en main propre moyennant accusé de réception auprès de la Directrice général ou au Directeur général faisant fonction à l'adresse de l'Hôtel de Ville – Place du marché, 1 à 6870 SAINT-HUBERT. Elles seront introduites selon le formulaire-type disponible au secrétariat communal (Hôtel de Ville - Place du Marché, 1 – 6870 SAINT-HUBERT) ou sur le site Internet de la Ville à l'adresse www.saint-hubert.be.

11. En cas de décès d'un demandeur après la signature d'un acte notarié, les héritiers ou l'un d'eux devront respecter l'obligation de construire dans le délai prescrit. Dans l'éventualité où aucune construction ne serait érigée dans le délai prescrit, le bien redeviendra la propriété de la Ville de Saint-Hubert, moyennant remboursement du prix d'achat payé par la personne décédée.

12. Tout litige ou contestation sera souverainement apprécié et réglé par le Collège communal.

13. Le Conseil communal mandate le Collège communal, représenté par la Bourgmestre et la Directrice générale, pour la passation des actes.

Article 2 : PRIORITES ET ATTRIBUTION

Les terrains seront attribués, en séance publique, par le Collège selon les priorités suivantes :

1. Aux demandeurs domiciliés depuis un an au moins sur le territoire de la Ville de Saint-Hubert, ou aux demandeurs ayant été domicilié dans la Commune pendant une période d'au moins 10 ans. En cas d'offre introduite de manière conjointe par plusieurs demandeurs (couple marié, couple cohabitant, ..?), cette condition sera considérée comme remplie si au moins un des demandeurs y satisfait.

2. Dès le lancement de la procédure et de la publicité par le Collège, les lots seront attribués chaque lundi à 11h30 dans la salle du Conseil communal de SAINT-HUBERT, en présence d'un membre du Collège, de la Directrice générale et des différents demandeurs concernés. Seront prises en compte les offres parvenues au Collège conformément à l'article 1 point 10 le vendredi précédent pour 10 heures. En cas de réception de plusieurs offres pour le même lot, et en cas de similitude des priorités, un tirage au sort entre les différents demandeurs aura lieu aux mêmes dates, heure et lieu.

3. Un demandeur évincé pour un lot sera pris en compte pour les autres lots dont il s'est porté amateur et pour lesquels aucune attribution n'aurait encore eu lieu.

4. Après chaque attribution hebdomadaire, les lots attribués seront publiés aux valves. Les demandeurs s'étant vu attribuer un lot en recevront une notification officielle de la Ville.

Article 3 : FIXATION DES PRIX DE VENTE DES TERRAINS

Les terrains seront vendus aux prix suivants :

- Lots à mitoyenneté obligatoire par le volume principal (7, 8, 16, 17,23) : 20 €/m²
- Lots à mitoyenneté obligatoire par le volume secondaire (2, 3, 22) : 25 €/m²
- Lots à mitoyenneté possible par le volume principal (10, 11, 13, 14, 19, 20) : 26,50 €/m²
- Lots à mitoyenneté possible par le volume secondaire (4, 5, 6) : 26,50 €m²
- Lots sans aucune mitoyenneté (1, 9, 12, 15, 18, 21, 24) : 28 €m²

A ces prix sera ajoutée la somme de 2.076,94 euros TVAC aux lots 1 à 9 pour les frais de placement d'une double chambre de visite (raccordement égouttage).

Article 4 : NON RESPECT DES CLAUSES

1. En cas de non-paiement dans le délai précité (3 mois) du prix d'achat, le terrain reviendra à la Ville, sans frais pour cette dernière et le lot sera attribué à un autre demandeur.

2. Si dans le délai fixé (5 ans), l'acheteur n'a pas procédé à la construction de l'habitation, il devra restituer le terrain à la Commune, contre remboursement du prix d'achat diminué de 30% et sans frais pour la Ville. En cas de situation difficile des demandeurs, une prolongation pourra être sollicitée auprès du Collège Communal qui, après enquête, décidera souverainement et sans recours possible des demandeurs.

3. Il est fait défense à l'acquéreur de vendre le lot non construit sans autorisation écrite et expresse de la Ville. En cas de vente autorisée par la Ville, et en cas de vente en infraction avec la présente interdiction, le Ville aura le droit d'exiger de l'acquéreur final une indemnité égale à la différence entre la valeur d'expertise du bien au jour de la revente (fixée par le Receveur de l'Enregistrement) majorée de 50 % et le montant de la vente initiale dudit lot par la Ville.

Plan trottoirs

L'entreprise Dasnois de Smuid a entamé les travaux du « Plan Trottoirs 2011» (montant = 115.419,19€ hors TVA).

Ces travaux consistent à sécuriser les trottoirs et l'accès aux écoles d'Arville, de Poix et à l'Académie de Musique. Ils sont subsidiés à 80 % par la Région Wallonne.

Economie - commerce

FRANCIS DUPONT - ECHEVIN

Après sa visite à Saint-Hubert, le 28 avril dernier, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge, nous a fait le plaisir de publier dans sa magnifique revue **« Entreprendre »** mai-juin 2014, un résumé de cette rencontre. Nous vous donnons ce compte rendu dans nos colonnes et pour rendre un service pratique nous vous donnons également la liste des responsables des différents services prestés (ils ne sont pas moins de 13) par cette institution.

En remerciant Madame Bernadette Theny, Directrice Générale de la Chambre de Commerce, je ne me suis pas privé de dire, qu'ici à Saint-Hubert également, le commerce de proximité souffre. Il souffre, certes partout, mais peut-être plus encore chez nous.
Mais l'important, c'est de résister ; il faut se battre, tenter de relever le défis et profiter de nos atouts pour développer le commerce et inverser la tendance.
La Chambre de Commerce nous aide à jouer ce rôle ; en vérité, elle n'est pas la seule, l'UCM est active également et a déjà répondu à notre appel il y a quelques mois.
Mais n'oublions pas notre Intercommunale IDELUX. Cette institution va piloter notre projet de rénovation urbaine et celle-ci devrait contribuer à « booster » le commerce du Centre Ville.
Certes cette action qui sera suivie par l'Echevin Patrick Pierlot et le Président de la commission de rénovation urbaine Jean-Louis Brocart coûtera à la ville car le projet est important. Et ceci démontre à suffisance que l'intercommunale joue un rôle essentiel pour entreprendre des projets de cette envergure.
Nous avons cependant estimé que l'Intercommunale devrait encore approfondir sa mission, nous l'avons déclaré à nouveau à l'occasion de l'Assemblée Générale du 25 juin dernier et nous citons :
« Mais à ce stade de votre intervention, posons nous la question, pour progresser davantage, ne convient-il pas de favoriser des actions au niveau des citoyens et des associations. Pourquoi donc ne pas mener une action permanente avec les locaux, entre l'Intercommunale et les locaux, assurant ainsi une communauté d'intérêt, une véritable cohésion.
Ne convient-il pas de donner une âme à ces actions, en humanisant les rapports, en provoquant plus de créativité à la base, en assistant en permanence les initiatives d'une façon multidisciplinaire. L'Intercommunale peut apporter cela.
Enfin, signalons encore que faisant suite à la proposition adoptée au Conseil Communal, des commerçants avisés viennent de créer un « CLUB DES ENTREPRISES », Saint-Hubert n'ayant plus de représentation commerciale active.
GUY JORIS, bien connu chez nous, fort d'une expérience semblable menée à CINEY s'est courageusement lancé dans cette action. Pour l'atteindre et je vous invite avec insistance à le faire, voici ses coordonnées : Avenue Nestor Martin, 46 à 6870 Saint-Hubert, ou Rue des Ecoles, 5 à 6870 Awenne.
Ou encore à son adresse mail : guyjoris57gmail.com

CCI Conseil Accompagnement Réseau
LUXEMBOURG BELGE
COMPLICE DE VOTRE RÉUSSITE !

La Chambre de commerce en visite dans la cité borquine…
Envie affichée d'être toujours plus proche des petites entreprises.

On le sait, on le répète d'ailleurs sans arrêt depuis quelques mois, la Chambre de commerce ambitionne d'être toujours plus proche du terrain, et pas qu'en Centre-Ardenne. Pour cela, nous multiplions les opérations, sensibilisations, séminaires et rencontres. Dernièrement, c'est à Saint-Hubert que l'équipe de la Chambre s'est rendue, avec la volonté affichée d'apporter aux petite et moyennes entreprises de l'entité toute l'étendue de ses compétences et savoir-faire. Oui, nous ambitionnons d'être partout à vos côtés…et tout le temps !

Si vous souhaitez davantage d'informations sur l'un de nos services, n'hésitez pas à contacter l'un de nos conseillers repris dans la liste ci-dessous.

Accompagnement financier :
***Benoît LESCRENIER**, 061 29 30 47, benoit.lescrenier@ccilb.be*

Agroalimentaire :
Jérôme STOZ, 061 29 30 58, jerome.stoz@ccilb.be

Aides publiques :
Fabrice GOURMET, 061 29 30 63, fabrice.gourmet@ccilb.be
Jérôme STOZ, 061 29 30 58, jerome.stoz@ccilb.be

CED (Centre d'entreprises en difficultés) :
Jérôme STOZ, 061 29 30 58, jerome.stoz@ccilb.be

Commercial :
Michel AUSSEMS, 061 29 30 50, michel.aussems@ccilb.be

Energie :
Mathieu BARTHELEMY, 061 29 30 65, mathieu.barthelemy@ccilb.be

Environnement :
Lorraine BODEUX, 061 29 30 66, lorraine.bodeux@ccilb.be
Ariane BOUVY, 061 29 30 49, ariane.bouvy@ccilb.be

Formation :
Yannick NOIRET, 061 29 30 55, yannick.noiret@ccilb.be

Guichet d'entreprises :
Laurent ALBERT, 061 29 30 52, guichet@ccilb.be

International :
Anne-Michèle BARBETTE, 061 29 30 45, am.barbette@ccilb.be et
Stéphanie WANLIN, 061 29 30 43, stephanie.wanlin@ccilb.be

Publications :
Christophe HAY, 061 29 30 51, christophe.hay@ccilb.be

Relations d'affaires (diagnostic général) :
Julie NOEL, 061 29 30 57, julie.noel@ccilb.be

Transmission :
Benoît LESCRENIER, 061 29 30 47, benoit.lescrenier@ccilb.be

www.ccilb.be

Action 13Le0104

Halte aux déchets
Respectez le travail des bénévoles !
L'opération « Commune et Rivière propres » est organisée par votre commune et divers partenaires

Participer à l'Opération Communes et Rivières Propres: Halte aux déchets...

Voilà deux ans maintenant que votre commune participe à *l'Opération «Communes et Rivières Propres»*. Il s'agit d'une action de ramassage des déchets proposée à toutes les communes de la province de Luxembourg en collaboration avec le SPW, l'AIVE, les Contrats de rivière et les Parcs Naturels.

Le vendredi 4 avril, de nombreux élèves de l'entité ainsi qu'une équipe de l'asbl Andage ont nettoyé les abords des rues, de leurs écoles et de leurs villages, avec l'aide de la commune et du service travaux.

Le Domaine des Grottes de Han, partenaire du Contrat de rivière Lesse, a offert des entrées gratuites qui seront tirées au sort entre les participants.

Bravo à tous ceux qui ont contribué à cette opération.
Et en route pour une commune zéro déchet!

Les infos de l'AIVE

LIFTING pour les poubelles dans les écoles

Contrat de rivière Lesse
Rue de Dewoin, 48
5580 Rochefort
Tél. : 084/222.665
www.crlesse.be

Cet été, l'AIVE, en collaboration avec les écoles et les services communaux, a remis à neuf les poubelles de tri dans les écoles. Dès septembre, les élèves ont retrouvé leurs poubelles habillées d'un nouveau visuel faisant la part belle aux photos des déchets à trier. Plus de raison d'hésiter, il suffit de regarder. Pour renforcer cette opération, l'AIVE a également remis aux écoles de nouvelles affiches ainsi que pour chaque élève du primaire, un marque-page rappelant les consignes de tri des déchets.

En plus du soutien logistique pour le tri des déchets, l'AIVE propose aussi aux écoles des animations en classe sur l'eau ou les déchets, des visites des stations d'épuration, des parcs à conteneurs ou des centres de traitement des déchets.

Plus d'infos sur ces animations (entièrement gratuites) : Guide des *animations scolaires*, téléchargeable sur www.aive.be, profil *Jeunes*.

Le conseil du mois

A l'école, comme au travail, emportez une gourde.

Moins cher ! Une gourde de qualité coûte en moyenne 10 €. C'est bien moins que le prix d'une bouteille d'eau par personne et par jour… Au total, vous économiserez 80 € par personne et par an !

Moins de déchets ! A l'échelle d'une école ou d'une entreprise, la diminution des déchets peut être impressionnante : en un an, pour une école de 200 élèves, l'utilisation de gourdes permet d'éviter 1.000 kg de déchets plastiques. C'est ça, la prévention des déchets.

VIE CULTURELLE

Bibliothèque Publique

22, Avenue Paul Poncelet - 6870 SAINT-HUBERT

Horaire : Mardi : 10h-12h et 13h-19h
Mercredi : 13h-17h • Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 13h-19h • Samedi : 13h30-17h30

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

LA FAISEUSE D'ANGES de C. Lackberg
Pâques 1974. Sur l'île de Valö, aux abords de Fjällbacka, une famille disparaît sans laisser de traces. La table du dîner est soigneusement dressée, mais tous se sont volatilisés, à l'exception de la fillette d'un an et demi, Ebba. Sont-ils victimes d'un crime ou sont-ils tous partis de leur plein gré ? L'énigme ne sera jamais résolue. Des années plus tard, Ebba revient sur l'île et s'installe dans la maison familiale avec son mari. Les vieux secrets de la propriété ne vont pas tarder à ressurgir

D'EAU ET DE FEU de F. Bourdin
Au coeur de l'Ecosse, un vaste manoir victorien abrite une famille fraîchement recomposée. De cette confrontation tumultueuse et violente va naître une intense passion. Le jeune Scott revient au domaine familial de Gillespie. Stupéfait, il découvre que son père, Angus, patriarche autoritaire et vieillissant, s'est remarié avec une Française, Amélie. Installée à demeure en compagnie de ses quatre enfants, trois garçons turbulents et une jeune fille, Kate, cette nouvelle belle-mère a bien l'intention de marquer son territoire. De son côté, Scott ne trouve pas cette famille recomposée particulièrement à son goût. Les tempéraments s'affrontent et les jalousies s'installent. La tension sourd silencieusement autour du véritable enjeu familial : qui sera l'héritier ? Qui gardera le domaine et fera fructifier l'entreprise de distillerie de Gillespie ? Chaque clan aiguise ses armes, mais un amour improbable, impossible, fera peut-être tout basculer.

A FEU ET A SANG de F. Bourdin
Kate et Scott ont eu des jumeaux et sont retournés vivre à Gillespie, où la cohabitation avec Amélie est toujours difficile, mais

adoucie par la joie que les enfants apportent au domaine. Tandis que Scott mène de main de maître la distillerie et la filature, Kate a trouvé un poste de professeur de littérature française à Glasgow, et chacun des membres de la famille poursuit sa route avec plus ou moins de facilité. La situation est donc plutôt apaisée. Mais, le soir de Noël, Angus fait une crise cardiaque et décède. Consternation au sein du clan. La question de la succession revient au premier plan, avec d'autant plus de violence que le défunt leur a réservé une surprise qui ne sera pas au goût de tous .

Albums jeunesse : Tracpeur de N. Quintard ; des bruits dans la nuit de D. Hendry ; le petit prince
pissenlit de Gudule ; …

Du 29 septembre au 04 octobre, la bibliothèque accueillera dans ses locaux l'exposition TabletAlfabet par la compagnie Iota et en partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province du Luxembourg
La compagnie « iota » veut donner la possibilité aux spectateurs et aux visiteurs de l'installation de prendre initiative et ainsi d'entrer dans l'action, de découvrir par les outils de l'alphabet et du frottement sur les tablettes un aspect particulier d'un graphisme concret avec le but de dévoiler la diversité des origines de notre alphabet. Une installation pour petits et grands en scolaire (déjà complet) et en scéances tout public (prévue le samedi 04 octobre de 13H30 à 17H30). Il y a possibilité d'avoir à nouveau cette exposition en 2015.
Les lettres d'aujourd'hui ont une mémoire très ancienne, dont l'origine remonte à plusieurs milliers d'années.
D'une façon ludique et pédagogique, dans ce petit labyrinthe de lettres sculptées, le public peut lire et relire, frotter et regarder, imprimer et reproduire sur les petites tablettes, tout ce qui y est inscrit et construit.
Pour tout renseignement : 061/61.33.85 ou
bibliotheque.sthubert@skynet.be

AVIS AUX LECTEURS
La bibliothèque sera fermée le samedi 27 septembre

« Visa pour l'Emploi » à Libramont : une formation d'orientation professionnelle pour les femmes

Besoin de reprendre confiance en vous, de découvrir vos compétences et de trouver une orientation professionnelle qui vous corresponde? Envie de prendre ou de reprendre le chemin du travail tout en étant soutenue dans vos démarches par d'autres femmes et une équipe pédagogique à votre écoute? Alors n'hésitez pas à rejoindre la formation « Visa pour l'Emploi » !
A partir du 3 novembre à Libramont, un groupe de femmes de tous âges, de tous horizons va embarquer dans cette formation de 8 mois. Au programme : un module pour vous aider à construire votre projet personnel et professionnel, des modules de confiance en soi, de communication, de gestion de conflits, de gestion du stress, de techniques de recherche active d'emploi, de remise à niveau en français et maths, des stages en entreprises, d'initiation à l'informatique…

« Grâce à la formation, je me sens épanouie, j'ai repris confiance en moi », explique une ancienne participante. « Je me suis sentie soutenue par l'équipe qui est là pour nous booster ! Mon stage en crèche a confirmé la voie dans laquelle je m'engageais : la petite enfance ».
Envie de faire partie de l'aventure ? Venez nous rencontrer le 19 août à 10h lors d'une séance d'information. Nous vous donnons rendez-vous à la Maison de l'Emploi, Grand'Rue 37, 6800 Libramont.
Informations et conditions d'accès : ASBL Mode d'Emploi - 063/23.23.87 – 0497/29.36.63 – 0495/40.40.95 - modedemploi-luxembourg@viefeminine.be – Horaires et congés scolaires – 1 euro brut par heure de formation suivie – Remboursement des frais de déplacement et de garderie – En collaboration avec Le Forem

Province de Luxembourg

Ligue Belge de la Sclérose en Plaques
Communauté Française ASBL

Vous avez quelques heures à consacrer à du bénévolat, volontariat ?

Le Comité luxembourgeois de la sclérose en plaques a besoin de vous : une heure, un jour… A vous de déterminer le temps dont vous disposez…

Nous recherchons des gens de cœur, d'action ou d'équipe pour nous aider à accomplir notre mission : améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et développer des activités de proximité.

Par exemple :
Rendre visite à un affilié, une affiliée
Accompagner et aider lors de nos activités (ateliers ou grandes excursions, journée minibus, ….)
Vendre du chocolat dans le cadre de l'opération Chococlef. (1ère quinzaine de septembre)…

Pour tout renseignement : Patricia Milard 0498 300 999

Des nouvelles du CJLg Luxembourg

C'est la rentrée !! Un panel de formations vous est proposé par le CJLg !!

Vous voulez obtenir votre brevet d'animateur ? Suivre la formation initiale d'accueillante extrascolaire ? Vous perfectionner dans un domaine ?

Alors vous avez frappé à la bonne porte !!
Vous avez 16 ans et vous souhaitez obtenir le brevet officiel d'animateur octroyé par la fédération Wallonie-Bruxelles ?

Au CJLg, elle s'articule en 4 grandes séquences :
1) Formation de base de 100h (module 1 et 2)
2) Formation pratique de 150h
3) Perfectionnement à une technique d'animation (20h)
4) Perfectionnement pédagogique (30h)

Module 1 (50h):
A Marcourt du 27 au 31/10/2014.
OU
A Wanne du 26 au 30/12/2014.
Module 2 (50h):
A Wépion du 16 au 20/02/2015.
Lors de la formation à l'animation de juillet, nous avons demandé aux stagiaires de résumer en un mot leur ressenti par rapport à la formation. Les mots étaient :
Parfaite, totale, complète, grand apprentissage, intéressante, gigantesque, enrichissante,...

Perfectionnements techniques:

Danser, chanter, pour le plaisir, le sien et celui des enfants !
Du 26 au 28/09/2014 à Wépion
Cette formation vous propose d'enrichir votre bagage d'activités d'expression en y incluant mouvements, musiques et paroles.

Le papier ? C'est magique !
Du 26 au 28/12/2014 à Wanne
Venez découvrir toutes les activités de création possibles à partir du papier !!

Voici un témoignage d'un participant à la formation « Le papier ? C'est magique ! » :
Les contenus étaient intéressants, enrichissants, variés et adaptés au public. En effet, cette formation était très riche car elle répondait à mes attentes. Je connaissais un bon nombre de techniques de peinture et autres activités manuelles avec du papier qui ont été proposées durant la formation. Cependant, j'ai appris quelques variantes à ces techniques connues et j'ai également découvert de nouvelles activités manuelles. La variété du matériel et des matériaux amène également une motivation, une envie plus grande de participer. Ce qui était le cas de cette formation.
Intéressé par la formation pour professionnels de l'accueil temps libre? Voici quelques infos :
La formation initiale compte 9 modules répartis en 15 journées, elle aura lieu entre le 14/10/14 et le 19/05/15 au bureau du CJLg à St Hubert, au 8, Avenue Paul Poncelet.

La créativité, les contes, les jeux, l'aménagement de son accueil, le développement de l'enfant,…Vous allez avoir l'occasion de découvrir toutes les notions de base émanant du décret ATL.
Qu'est-ce que cette formation m'a amené ? Telle était la question posée aux accueillants extrascolaires à la fin de leur formation !!
Idées d'activités manuelles, plus de connaissances sur le métier dans son ensemble, avec rien on peut faire beaucoup, beaucoup d'échanges et d'idées, connaissance sur les enfants et moi-même, pouvoir répondre aux questions des enfants et celles des parents,…
Les formations prévues pour 2015 seront précisées dans les prochains numéros.
Notre plaquette formations et notre plaquette vacances sont désormais disponibles gratuitement sur demande à info@cjlg.be ou sur notre site www.cjlg.be
Pour toute information ou inscription, rendez-vous au CJLg, avenue Paul Poncelet 8 à Saint-Hubert, ou par téléphone au 061/41.48.78 ou encore par mail à contact@cjlg-luxembourg.be.
Un de nos collaborateurs se fera un plaisir de vous répondre et sera très content de vous recevoir.

La Province de Luxembourg propose des marchés groupés aux communes, intercommunales, CPAS, zones de police et autres entités publiques

La Province de Luxembourg a décidé d'ouvrir certains marchés aux communes, intercommunales, CPAS, zones de police et autres entités publiques situées sur son territoire afin de les faire bénéficier de tarifs plus avantageux.

A cette fin, un site Internet a été mis en ligne. Il reprend les différents marchés conjoints et centrales de marchés réalisés par la Province de Luxembourg. Afin d'avoir accès à ce site, il suffit d'envoyer un mail avec votre nom, prénom, numéro de téléphone, adresses mail et postale à sp.fonctionnement@province.luxembourg.be. Un mot de passe et un login vous seront fournis pour accéder au site.

Le but est que ces entités publiques bénéficient d'une simplification administrative et de tarifs plus avantageux. Ce service est gratuit.

Exemples de marchés ouverts actuellement (liste non exhaustive) :
- Marché conjoint pour la fourniture d'électricité 100% naturelle,
- Marché conjoint pour la fourniture de gaz naturel,
- Centrale de marché relative à l'acquisition de consommables informatiques, de matériel informatique, de papier, l'acquisition et/ou location de photocopieurs multifonction, de cartes carburant, de licences dans le cadre d'un contrat de type select Gouvernemental, à la désignation d'un opérateur de téléphonie fixe et mobile, etc.

Centrales de marchés à venir:
- Centrale de marché relative à l'acquisition de mobilier pour les besoins de la Province de Luxembourg et des autres entités publiques intéressées de la Province de Luxembourg.
- Centrale de marché pour la fourniture de produits d'entretien pour les besoins de la Province de Luxembourg et des autres entités publiques intéressées de la Province de Luxembourg.
- Centrale de marché pour l'acquisition d'extincteurs pour les besoins de la Province de Luxembourg et des autres entités publiques intéressées de la Province de Luxembourg.

Contacts :
Province de Luxembourg
www.province.luxembourg.be
sp.fonctionnement@province.luxembourg.be
✆ 063/212.296

Evénements précédents :

Les 21 et 22 juillet le Fourneau Saint-Michel fêtait les 30 ans de son animation phare : «Les Djins d'amon nos ôtes» ou, en bon français, «Les gens de chez nous».

La solidarité au cœur de Saint-Hubert

Pendant la période du 1er au 14 juillet 2014, cinq jeunes de la commune de Saint-Hubert ont été engagés dans le cadre du projet « Eté Solidaire ».

Ce projet, subsidié par le Gouvernement Wallon, vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur environnement, ainsi qu'à développer leurs sens de la citoyenneté et de la solidarité. Le tout, en étant encadré par divers acteurs du CPAS et de la commune.

Ces étudiants ont notamment travaillé à l'aménagement extérieur du Parc à Gibier, en nettoyant les enclos, en peignant divers bâtiments, etc.

Egalement, ces derniers ont réalisé plusieurs jardinets en hauteur pour le Home Herman. Jardinets en-dessous desquels les résidents de l'institution peuvent facilement glisser leur fauteuil roulant pour renouer un contact avec la terre.

Les jeunes ont aussi passé plusieurs moments avec les résidents : balade au marché de Saint-Hubert, activités culinaires, jeux divers, etc.

Ces 10 jours de travail se sont clôturés par un barbecue au Home Herman. Ce moment plus convivial a permis de réaliser un retour sur cette expérience, et de constater qu'elle avait été positive pour tout le monde. En effet, les étudiants ont remarqué qu'il était possible de travailler pour la collectivité, tout en passant de bons moments et en apprenant diverses choses.

Et comme l'avait dit Esope : « L'union fait la force » !

Invitation aux organisateurs d'évènements :

Réunion d'information sur l'utilisation du vade mecum de la zone de police et le formulaire d'analyse des risques des services de secours le 17 septembre 2014 à 20 heures à l'Hôtel de Ville - salle du conseil communal

ALBUM DES EVENEMENTS PRECEDENTS

Festival
le Borqtour
qui a eu lieu les
15 et 16 août

AGENDA

Le 09/09
Loisirs créatifs 20h00 – salle communale – St-Hubert
Org. Vie Féminine : ✆ 061/61.22.82 - 0497/30.35.48

……

Le 13/09
2e Brocante/Vide grenier de Lorcy de 7 à 18h00. 100 exposants l'année passée.
Nous offrons les 3 premiers mètres ainsi que le café. Le mètre supplémentaire sera au prix de 1,50 euros
Bar et petite restauration toute la journée et exclusivement réservée aux organisateurs…
Animations diverses durant la journée.
Infos et réservations au ✆ 0491.12.74.25 OU 0496.95.28.16.

……

SAINT-HUBERT
Les samedis 13 - 20 - 27 septembre 2014
Soirées nocturnes à l'écoute du brame

20h00 : Accueil des participants au Palais Abbatial
20h15 : Montage audiovisuel sur la vie du cerf par le CRIE du Fourneau Saint-Michel
21h30 : Départ de la promenade guidée par un garde-chasse
23h30 : Retour au Parc à Gibier pour une soupe ardennaise

Uniquement sur réservation
8 €/pers.

Renseignements : Royal Syndicat d'Initiative de Saint-Hubert
✆ 061/61 30 10 – rsi@saint-hubert-tourisme.be
www.saint-hubert-tourisme.be

……

Le 14/09
GRAND BINGO de l'a.s.b.l. « Rêves d'Avenir »
Salle communale des fêtes à St-Hubert
1er tirage à 15h00
Beaux et nombreux lots
Org. ASBL « Rêves d'Avenir » : ✆ 061/61.37.93

BON
pour une carte gratuite à l'achat d'1 carte Bingo du 14/09/2014.
REVES D'AVENIR

Le 16/09
Soirée aménagement du territoire en province de Luxembourg
Dès septembre, le CIEP Luxembourg vous proposera, dans le cadre du groupe « Alter-natif », des soirées relatives à l'aménagement du territoire et à des thématiques qui en dérivent. Le mardi 16 septembre, dès 20h, Claude Feltz, professeur honoraire à l'Ulg Gembloux et spécialiste de l'aménagement du territoire, viendra nous faire un état des lieux et dresser les perspectives de l'aménagement du territoire en province de Luxembourg, avec un focus spécifique sur la situation du Centre-Ardenne et de Saint-Hubert. La soirée se déroulera à la salle communale (Rue Général Dechesne). L'entrée est gratuite. Infos : MC Dewez au ✆ 063/21.87.28.

……

Le 18/09
Art floral 20h00 – salle communale – St-Hubert
Org. Vie Féminine : ✆ 061/61.22.82 - 0497/30.35.48

……

Le 19/09
Conférence de Paul Galand **« Amour parental et stratégies amoureuses de l'animal à l'homme »** au Quartier abbatial à 15 h.

Avec ses 50 ans de télé et quelque 1700 émissions plus tard, Paul Galand, éminent spécialiste en biologie cellulaire, invite son public à découvrir le Jardin extraordinaire des comportements amoureux au sein de la gent animale : beauté, séduction, parade, mais aussi rivalités et parfois même dénouements mortels constitueront autant de thèmes passés en revue. L'observation du monde animal nous permet de découvrir des éléments logiques qui ont conduit l'évolution à retenir tel ou tel comportement car l'éminent docteur en sciences zoologiques aborde le monde fascinant de la nature avec un principe tout simple « Pour étudier l'écrevisse, il faut penser écrevisse ! ». Vice-président de WWF-Belgium, auteur de publications scientifiques et livres, le conférencier passionné de vulgarisation scientifique dédicacera ses ouvrages à l'issue de son exposé à l'Université des Aînés.

……

Le 20/09
à Vesqueville dès 14h00, Rue du Tronqui, **"Marché artisanal** sous chapiteau avec bar et petite restauration".

……

Le 21/09
Soutenir la recherche pour l'Ataxie de Friedreich (AF)
Acteur du téléthon au centre d'appel à Strasbourg depuis plus de 19 ans, Monsieur Christian Baucheron a été membre dès la première, de la création de l'association nationale de l'Ataxie de Friedreich (A.F.A.F.) en 1980. Depuis 33 ans, le chemin parcouru permet de mesurer tous les efforts effectués pour diagnostiquer, comprendre, rechercher la gêne déficient de cette maladie, et maintenant, d'envisager quelques essais de traitement sur malades tant en France qu'à l'étranger. Le bout du tunnel sera bientôt en vue, mais voilà plus de 30 ans que les enfants attendent avec Espoir, nom de notre revue.

Monsieur Baucheron va entreprendre, en solo, une marche à pied d'environ 500 kilomètres reliant les 3 capitales institutionnelles européennes : Strasbourg-Luxembourg-Bruxelles afin de récolter des dons pour aider la recherche sur l'A.F.

Il sera reçu par les autorités communales de Saint-Hubert le 21 septembre à 18h30. Un stand informatif se tiendra sur la place de l'Abbaye.

Le rassemblement pour le départ de cette marche aura lieu le 12 septembre 2014 à 14 heures au Parlement Européen à Strasbourg, pour arriver à Bruxelles le 25 septembre.

Vous pouvez le suivre sur facebook et son blog ou visiter le site.

Site l'AFAF www.ataxie.com
Courriel : baucheron.christian@neuf.fr
Facebook : Baucheron Christian
Blog : christianbaucheron.tumblr.com

……

A. D. E. S. H.
(Aide au développement éducatif et sanitaire en Haïti)
20 ans d'actions en Haïti !

20 et 21 septembre 2014
SAINT-HUBERT
Salle communale
(Rue Général Dechesne)

Samedi 20 septembre
- 15h00-18h00 : artisanat haïtien et exposition
- 18h30 : conférence « *Haïti, son histoire, sa culture* »
- 20h00 : repas haïtien 20€

Réservation avant le mardi 16 septembre au 061/61 30 57

Dimanche 21 septembre
- 10h00-13h00 : artisanat haïtien et exposition

Contact : Bruno Picard - 061/61 29 02
Editeur responsable : Georges Lesuisse
Avec le soutien de — Province de Luxembourg

……

Le 21/09
BROCANTE
Place du Fays
Org. Comité d'animation du quartier du Fays :
✆ 061/61.16.55 – 0497/150.183

……

Le 27/09
La Journée du Client
Les commerçants de Saint-Hubert, qui participent à cette journée du client, vont mettre leurs clients à l'honneur le 27 septembre 2014

……

Balade forestière
à la cueillette des champignons
Mirwart, le 28 septembre 2014

Programme de la journée :
11h à 12h : Accueil des participants à la Pisciculture
12h : Soupe forestière
12h45 à 13h : Départ de la promenade guidée par un mycologue et cueillette des champignons
17h : Détermination des espèces
18h : Barbecue à la Pisciculture

Prix sans BBQ : ad. : 10€ - enf. (-12 ans) : 5€
Prix avec BBQ : ad. : 30€ - enf. (-12 ans) : 15€
Uniquement sur réservation (< le 22/09)
Le paiement sert d'inscription.

Renseignements et inscription :
Royal Syndicat d'Initiative de Saint-Hubert
061/61 30 10 - rsi@saint-hubert-tourisme.be

……

Le 28/09 - Awenne
Balade gourmande
Parcours de 9,5 Km
Apéritif - entrée - potage - jambon à la broche / crudités - dessert / café
Adultes: 22 euros - Enfants: 8 euros
Départ de la salle «Les Sabotiers» à partir de 10h30
Inscrivez-vous vite avant le 22/9, les places sont limitées!!!

Infos et réservations:
Mickaël JAMOTTE ✆ 0495/70.64.37
Michel FAGNANT ✆ 084/366024 - 0479/588841
Joan MARCHAL ✆ 0472/89.85.74

Une organisation de l'Amicale des écoles d'Awenne

……

«De chasubles... en dalmatiques : esthétique et symboles...»

C'est le nom de l'exposition que vous pouvez découvrir dans la Basilique de Saint-Hubert jusqu'au 9 novembre 2014.
Ouverte de 09h à 17h tous les jours, visites guidées conseillées mais réservation indispensable.

INITIATION AUX COULEURS VÉGÉTALES

Dimanche 14 septembre de 9h à 16h.

Une journée d'expérimentations afin de se familiariser avec le vaste monde des teintures végétales, de la reconnaissance des plantes sur le terrain, en passant par la récolte, le mordançage, les bains de teinture…
Ce sera aussi l'occasion de réaliser son herbier de plantes à tanins, apprendre les grandes étapes de la teinture, tester des méthodes différentes, s'émerveiller devant les nuances que peuvent nous offrir une même plante.
Une manière un peu « ensorcelée » de faire de la botanique !
Infos pratiques
· Animatrices : Sabine Fossion & Laetitia Robillard
· Inscription indispensable via le 084 34 59 73
· 15 personnes max
· 30€ - Article 27. Attention, le paiement confirme l'inscription.
· En cas de désistement 4 semaines avant l'activité, vous recevrez 40% du montant des frais d'inscription payés; 2 semaines avant, nous ne serons plus en mesure de vous rembourser.
· N'oubliez pas votre pique-nique pour le repas de midi.
· RDV au CRIE

LE BRAME DU CERF

Les 14, 18, 19, 21, 25, 26 & 28 septembre
de 20h à 22h30 environ.

Le cerf est perçu comme un animal mythique depuis la nuit des temps.
Sa présence sur le massif forestier de Saint-Hubert en a d'ailleurs fait l'emblème de la ville. Au début de l'automne, le cerf vit un moment fort de son existence qui suscite bien des passions : le brame.
Chaque année, nous organisons des balades encadrées afin de préserver la quiétude des animaux et d'obtenir une écoute de qualité
. Avant de nous rendre sur le terrain, nous vous proposons un exposé sur la vie du cerf où nous répondons à toute une série de questions : pourquoi le cerf est-il si populaire? Qu'est-ce que le brame ? Pourquoi les bois tombent-ils chaque année ? Quelle est la différence entre des bois et des cornes ? Le cerf reste-t-il toute l'année au même endroit? …
Infos pratiques
· Guides : Christian Dave et Olivier Embise
· Inscription indispensable via le 084 34 59 73
· 20 personnes max par groupe
· Adulte : 5€ - Enfant de 5 à 12 ans : 3€ - Enfant <5 ans : Gratuit - Article 27
· Munissez-vous de vêtements chauds et si possible qui ne font pas de bruit (polar…)
· RDV au CRIE

WE FORÊT, BRAME & CHAMPIGNONS (en Ardenne)

Du samedi 20 à 13h au dimanche 21 septembre à 12h.

Au mois de septembre, les premiers signes de l'automne font déjà leur apparition:
les hirondelles se regroupent et transforment les fils électriques en partition musicale, les fleurs cèdent la place aux graines, les champignons se font plus présents dans les sous-bois… et les cerfs, d'habitude si réservés, clament leur amour en faisant résonner la forêt.
Que demander de mieux pour participer à un WE nature dans le massif forestier de Saint-Hubert?

Au programme…

· Cueillette et cuisine de champignons des bois (accompagné de viande de gibier)
· Soirée découverte des cerfs et sortie aux aurores pour l'écoute respectueuse du brame
· Petit déjeuner campagnard avec des produits locaux au coeur de la forêt
· Découverte active d'une tourbière sur le massif de St-Hubert…

Infos pratiques
· Logement en gîte confortable, chambre de 2 personnes
· Un guide-nature professionnel, oenologue et cuisinier pour vous servir
· Un groupe de 16 adultes maximum
· Un prix tout doux… 100€/personne ou 180€/couple (logement et nourriture compris). Attention, le paiement confirme l'inscription.
· En cas de désistement 4 semaines avant l'activité, vous recevrez 40% du montant des frais d'inscription payés; 2 semaines avant, nous ne serons plus en mesure de vous rembourser.
· Inscriptions au 084 34 59 72.
· Emportez des vêtements adaptés à la météo

DÉCOUVERTE DU RÔLE DES CHAMPIGNONS

Dimanche 28 septembre de 14h à 17h.

Bolet poivré, Nonette voilée, Gyromitre comestible, Trompette de la mort, Cordyceps faux ophioglosse, Satyre puant… vous connaissez ?
Encore un petit doute ? Alors venez vous informer lors de notre balade « champignon ».
Tony Rock & Olivier Mathot vous décriront les principales familles de ces organismes bien curieux, leur mode de vie, leurs utilités… (Aucune dégustation n'est prévue en fin de balade.)
Infos pratiques
· Guides : Olivier Mathot & Tony Rock
· Inscription indispensable via le 084 34 59 73.
· 20 personnes max/groupe
· Adulte : 5€ - Enfant de 5 à 12 ans : 3€ - Enfant < 5ans : Gratuit - Article 27
· RDV au CRIE

Les centres régionaux d'initiation à l'environnement
crie du Fourneau-St-Michel
Wallonie

L'EQUIPE DU CRIE

CRIE du FSM - Fourneau Saint-Michel, 10
6870 Saint-Hubert
✆ 084 34 59 73 - www.criesthubert.be

La Ligue «s'à table» en Amérique du Sud

Le comité de la Ligue des familles de St-Hubert organise une grande fête des familles sur le thème de la diversité culturelle et vous emmène pour cette édition en Amérique du Sud.

Au programme :
• Cuisine du monde (dégustation, ateliers découverte-initiation, musique et danse)
• Animations surveillées pour enfants (château gonflable, jeux en bois, espace bébé rencontre, coin lecture).

N'hésitez pas une seule minute et venez rencontrer cette équipe dynamique, ils seront heureux de faire la connaissance des habitants de leur commune.

Cette rencontre s'organise avec le soutien de la Commune de Saint-Hubert, l'aide des élèves de la Section Puériculture de l'école libre Saint-Hubert qui assureront l'animation des espace aménagés spécialement pour les enfants accueillera des stands de OXFAM et de l'ADESH
Arville- Ecole comunale -salle Planchard

Samedi 4 octobre 2014 de 14h à 17h

SAINT-HUBERT
SALLE COMMUNALE DES FETES
DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014
DE 14H00 A 17H30
BOURSE AUX JOUETS, LIVRES, C.D., MATERIEL DE PUERICULTURE
Organisée par Vie Féminine
DEPOT : DE 13H00 A 14H00
1 table : 7 €
Renseignements : Virginie GUILLAUME 061/53.55.15 ou 0494/15.23.83
Yolande DE RIDDER 0497/30.35.48

Contact
Paulette Grandjean ✆ 061/ 61.23.41 0498/ 13.46.49
paulette.grandjean@skynet.be
Anne Berg ✆ 0472/46.25.30 de 17h-20h
Christine Slachmuylders ✆ 061/40.07.56
✆ 0494/12.55.57 en journée

Participation aux frais
Membre : 5€. - Non-membre : 6€.
Prix enfants : moins de 3 ans / gratuit.
2€/jusque 10 ans
Inscription souhaitée. Et réservation si possible avant le 29/09.

Avis aux sociétés

ATTENTION ! Nouvelle adresse mail

Les articles à faire paraître dans ce périodique (doc. Word et photo JPG) doivent parvenir au secrétariat de l'Administration communale au plus tard pour **le 5 du mois** précédant la parution.

Envoyez un e-mail : **info@saint-hubert.be**

Numéros de téléphone des services de l'administration communale	
Etat – Civil – Population – Police administrative	061/26.09.71 061/26.09.72 061/26.09.73
Taxes	061/26.09.79
Factures diverses	061/26.09.78
Facturation de l'eau	061/26.09.87
Recettes	061/26.09.88
Receveur	061/26.09.80
Service du personnel	061/26.09.76
Assurances et mandats de paiement	061/26.09.60
Secrétariat	061/26.09.66 061/26.09.65
Travaux – urbanisme : division technique	061/26.09.83 061/26.09.85 061/26.09.84 061/26.09.62
Enseignement – Environnement	061/26.09.63
Culture - réservations de salles communales et chapiteau	061/26.09.67
Extra-scolaire	061/26.09.68 061/26.09.69
Ecopasseur	061/26.09.75

Numéros de téléphone des Bourgmestre et Echevins	
HENNEAUX Jean-Luc, Bourgmestre Attributions : Etat-civil, population, urbanisme, logement, service incendie, police, personnel, rénovation rurale, aérodrome, énergie, porte-parole du Collège.	0479/79.05.81
HENNEAUX Pierre, Echevin Attributions : sport, enseignement primaire et maternel, mobilité, distribution d'eau, petits travaux, cimetières, travaux d'égouttage et d'électricité.	0476/27.51.11
SLACHMUYLDERS Anne, Echevine Attributions : affaires sociales, santé, jeunesse, enfance, 3ème âge, fêtes et cérémonies, enseignement artistique, intercommunales soins de santé, culte, plan cohésion sociale, culture.	0497/06.97.03
PIERLOT Patrick, Echevin Attributions : travaux, forêt, patrimoine, rénovation urbaine, bâtiments communaux, chasse, pêche, agriculture, réseau électrique, tourisme, environnement.	0496/23.94.10
DUPONT Francis, Echevin Attributions : finances, économie, intercommunales, commerce, agence développement local, affaires juridiques.	0471/82.48.74
ADAM André, Président du C.P.A.S. Attributions : emploi, solidarité Nord-Sud.	0496/50.74.14

Horaire du poste de police de Saint-Hubert

La Zone de police Semois et Lesse vous remercie de bien vouloir respecter les heures d'accueil du poste de Saint-Hubert, à savoir :
- le lundi de 9h à 11h30 et de 16h30 à 18h30
- le mardi de 9h à 11h30
- le mercredi de 15h à 17h
- le jeudi de 9h à 11h30
- le vendredi de 9h à 11h30 et de 16h30 à 18h30

PARC A CONTENEURS FERME LES 16 ET 27 SEPTEMBRE 2014

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS MENAGERS LES 13, 14, 15 OCTOBRE 2014

Inscriptions du 29 septembre au 06 octobre 2014 au service des Travaux de la ville : 061/26.09.85.
Les personnes inscrites déposent les encombrants devant leur maison le premier jour dès 07 h 30. Ceux-ci seront retirés dans les 3 jours. Aucune précision ne peut être donnée quant à l'heure ou le jour où le ramassage se fera à tel ou tel endroit.
Il est demandé de bien vouloir trier les encombrants, c'est-à-dire de SEPARER les matériaux en BOIS et les matériaux en FER du reste.

Royal Juillet Musical de Saint-Hubert 2014

Petits échos d'un bon cru…
Cette année encore nous avons vécu un bon festival avec des spectacles de qualité et des auditeurs ravis. La musique en direct est parvenue à réunir des publics nombreux (près de 4000 personnes), venant de multiples horizons et donc également de notre commune. Le thème proposé par le Festival de Wallonie, « Au fil du Danube » a contribué pour une large part à la magie qui a opéré à l'occasion de tous nos concerts.
Notons aussi, que les discours entendus parlaient de Saint-Hubert, Capitale Luxembourgeoise de la Culture. Nouveau titre et nouveau défi !
Dans notre prochaine Revue communale, vous trouverez quelques photos qui vous mettront en appétit pour la saison 2015. Vous serez emmenés sur les chemins d'un thème bien solide : « Musique et Pouvoirs ».

Anne Slachmuylders
Echevine de la Culture et Administratrice
au Royal Juillet Musical de Saint-Hubert

COURS DE DESSIN ET TECHNIQUES GRAPHIQUES

Plusieurs personnes ont émis le souhait de voir s'organiser à St. Hubert un cours de dessin. Madame Josiane Lalot-Dupont, professeur diplômée, propose de répondre à cette demande, assistée de Monsieur José Léonard.
Les cours, destinés à un public d'adultes ou de jeunes déjà formés, se donneront dans les locaux de « la Potasserie » (académie de musique), les jeudis de 20 à 22h00 à partir du 11 septembre prochain.
Le nombre de places étant volontairement limité, nous conseillons aux personnes intéressées de s'inscrire sans tarder ;
Ces cours sont organisés sous l'égide de Monsieur le Bourgmestre et de Madame l'Echevine de la culture et de l'enseignement artistique Anne Slachmuylders, dans le cadre de l'académie de musique.
Pour tous renseignements, contacter :
Josiane Lalot-Dupont 061/61.16.06 ou José Léonard 061/68.85.46

ET C'EST POURQUOI VOTRE OPÉRATION M.M.M ?
UN MONDE MEILLEUR, MADAME
ON VA DIRE ÇA COMME ÇA
METTEZ-MOI TOUT CE QUE VOUS AVEZ, ALORS
QUAND ELLE COMPREND ELLE COMPREND
11.11.11

COURS DE DESSIN POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS (de 8 à 18 ans)

Les cours sont dispensés à Saint-Hubert, dans les locaux de l'académie de musique, le jeudi, de 16h30 à 18h00.
Renseignements et inscriptions chez Mme Dupont-Lalot, professeur de dessin diplômée.
Tél. 061/61.16.06 ou 0499/41.20.21

Vie Féminine vous propose des COURS DE PACHTWORK.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez prendre contact avec Yolande au 0497/30.35.48.
Naturellement, nous recherchons aussi un professeur qui aurait envie de nous apprendre son savoir-faire. MERCI de prendre contact le plus rapidement possible pour mettre en place cet atelier.

SEPTEMBRE … A FOND LA FORME

REPRISE DES COURS DE GYM A SAINT-HUBERT

- Gym seniors (à partir de 50 ans) : le mardi de 16h00 à 17h00 – cours mixte
- Gym douce et streching : le lundi de 19h15 à 20h15
- Gym tonique pour dames : le lundi de 20h15 à 21h15

Tous ces cours se donnent dans la salle au-dessus de la piscine
A partir du lundi 01 septembre
Renseignements : Michèle RENOUPREZ : 061/61.10.81
BIENVENUE A TOUTES ET A TOUS

Part'âges

Cycle d'ateliers-débats à Saint-Hubert (Mutualité Socialiste du Luxembourg – Salle Mimosa)

Séance du 16 septembre 2014 – 14h: « Economisons l'énergie » par le Guichet de l'Energie de Libramont (Participation : 5€)
Séance du 02 octobre 2014 – 14h : ciné-débat dans le cadre de la journée internationale de la personne âgée « Le déjeuner du 15 août » (Gratuit)
Séance du 21 octobre 2014 – 14h : « Remèdes des maux d'hiver » par le magasin Zone Verte de Libramont (Participation : 5€)

Mouvement et bien-être

Programmation d'ateliers « sport » ou de « détente »

Yoga
- module de 10 séances
- 1er module à partir du jeudi 25 septembre – de 18h45 à 19h45
- Centre sportif de Saint-Hubert
- Professeur Marie-Claire Bonnarens
- Tarif affilié : 64€ - Non affilié : 80€

Zumba Gold
- Module de 10 séances
- 1er module à partir du jeudi 25 septembre – de 10h30 à 11h30
- Centre sportif de Saint-Hubert
- Professeur Nadia Del Bondio
- Tarif affilié : 52€ - Non affilié : 65€

Culture et détente

Mini trip à la Côte d'Opale
- Public adultes et seniors
- du 02 au 05 octobre 2014 en demi-pension
- Transport en autocar et activités organisées
- Programme sur demande
- Embarquement à Saint-Hubert, Marche ou Arlon

Renseignements : 061/23.11.72 ou fps@mslux.be

La Mutualité Socialiste
www.mslux.be
www.facebook.com/mslux.be

Christine Duroy
Mutualité Socialiste du Luxembourg
Secrétaire asbl "FPS"
Place de la Mutualité, 1 - 6870 St-Hubert
Tél : +3261231296
Fax : +3261612867
E-Mail : Christine.Duroy@mutsoc.be

Reprise **le 10 septembre 2014** de ...

L'Atelier-Chanson : "Les Z'enfants du Borq" animé par Thibault

Pour qui ? Les enfants en âge d'école primaire (ou +) qui aiment chanter
Où ? Salle : **Rue de la Teinture 6870 Saint-Hubert**
Quand ? 1 période d' **1** heure, chaque **mercredi** après-midi : **13H30**
Participation : 3 Euros par enfant par mercredi
Délais d'inscriptions : Jusqu'au 24 Septembre inclus
Projet: enregistrement d'un CD + Spectacle

Les Z' enfants du Borq

Ce projet ne pourra continuer qu'avec un minimum de **15** inscriptions
Le re-démarrage de cet atelier sera effectif le mercredi : **10 Septembre 2014** (Pour les « anciens » et les « nouveaux potentiels »).
Les nouvelles inscriptions seront acceptées jusqu'au : **24 Septembre 2014**
Chaque parent sera informé par courrier ou par mail si ce projet continue
Attention : Cet atelier ne constitue en rien une garderie.
Il sera demandé du travail aux enfants et leur régularité en vue d'élaborer un projet sera nécessaire
Vous pouvez visionner et entendre quelques chansons apprises l'année passée en tapant sur Internet :
http://thibault-asbl.be/maxi-momes2/les-enfants-du-borq.html
Comment s'inscrire ? En remplissant le talon ci-dessous et en le renvoyant à
Asbl Thibault 132 Avenue Paul Poncelet 6870 Saint-Hubert
Des renseignements complémentaires peuvent être demandés au **061/ 612590** ou par mail : **thibault.asbl @skynet.be**

Asbl Thibault

J'INSCRIS MON ENFANT :

Nom (de l'enfant) : ..... Prénom ..... Date de Naissance .....

Adresse : Rue..... N° .....

Code postal : ..... Ville: .....

N° de téléphone : ..... Adresse mail .....
(important si possible !)

Nom et prénom du parent : .....

Signature :

Karate Club SHITOKAI Saint-Hubert

VENEZ APPRENDRE A VOUS DEFENDRE EN PRATIQUANT UN ART MARTIAL POUR TOUS ET QUEL QUE SOIT VOTRE AGE ET VOTRE CONDITION

INSTRUCTEUR : GOOSSE PHILIPPE – 2ème DAN FFKAMA – WFK

Club fédéré : 8062

Participe aux stages internationaux SHITO de Maitres ISHIMI et NAKAHASHI, tous les deux 9ème dan, instructeurs pour l'Europe, et retransmets à ses élèves et beaucoup d'autres...

COURS à Saint-Hubert : tous les mercredis de 19h à 20H30. Cours mixtes à partir de 5 ans jusque...

REPRISE DES COURS LE MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2014 à 19h.
Renseignements : GOOSSE Philippe - 0499 15 25 52 . goosse.phil@skynet.be

Inscription toute l'année.

Remise en condition physique, maîtrise de son corps.
Venez apprendre à vous défendre : karaté traditionnel, combats, katas + application, self-défense + application, dans toutes sortes de situation sans arme !!!

Prix des cours : 1er cours gratuit : 125 € à l'année ; pour tout mois commencé, déduction de 12,50 € par mois.
Pour la 3ème personne de la même famille, les cours sont gratuits.
La licence = assurance 40 € par an la première année, puis 38 €/an, **obligatoire**

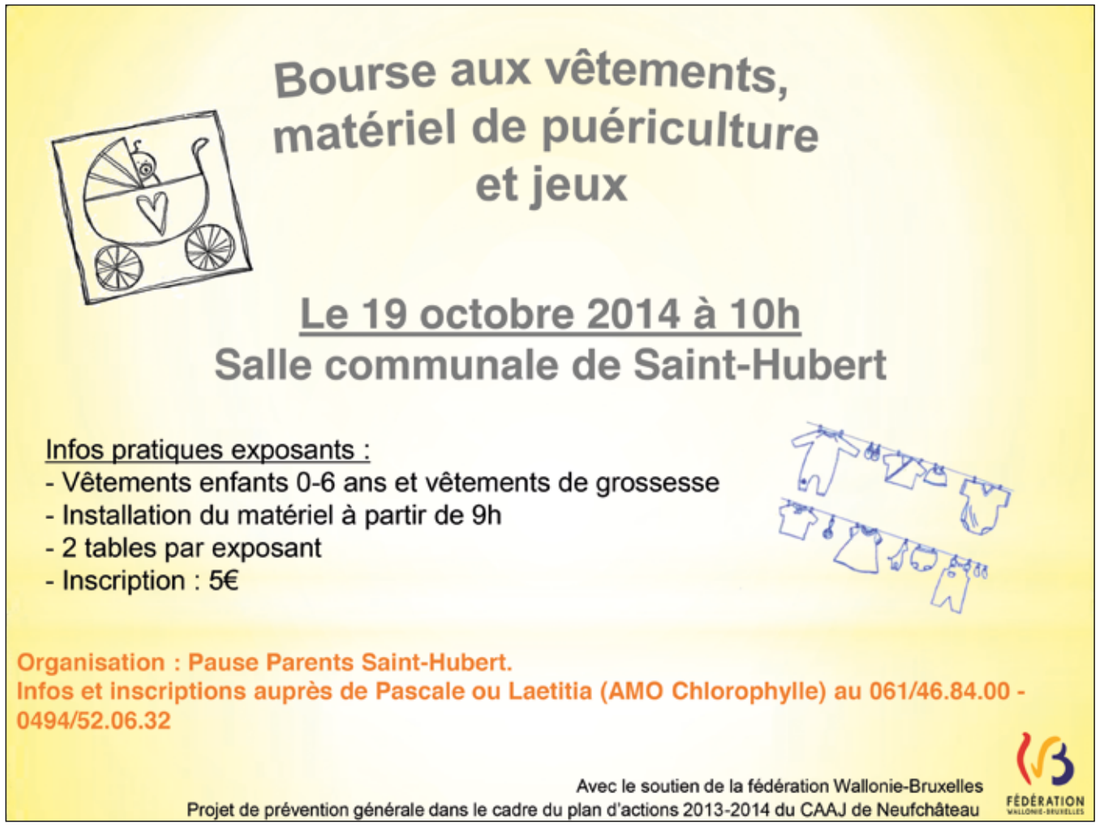
Bourse aux vêtements,
matériel de puériculture
et jeux
Le 19 octobre 2014 à 10h
Salle communale de Saint-Hubert
Infos pratiques exposants :
- Vêtements enfants 0-6 ans et vêtements de grossesse
- Installation du matériel à partir de 9h
- 2 tables par exposant
- Inscription : 5€
Organisation : Pause Parents Saint-Hubert.
Infos et inscriptions auprès de Pascale ou Laetitia (AMO Chlorophylle) au 061/46.84.00 - 0494/52.06.32
Avec le soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles
Projet de prévention générale dans le cadre du plan d'actions 2013-2014 du CAAJ de Neufchâteau
FÉDÉRATION

Dates à retenir !
Les permanences ONE (matinée) : le 05/08, le 02/09, le 07/10, le 04/11 et le 02/12. !!! Pas de permanence le 1er juillet.
Les ateliers Pause-Parents (de 9h30 à 11h30) :
- Le 16/09 : informations, échanges sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement.
- Le 21/10 : le jeu (animé par le Temps de Rêver)
- Le 20/11 : contes (animé par La chuchoteuse du Petit Peuple)
- Le 16/12 : atelier culinaire
La psychomotricité :
- De la naissance à la marche : les 25/09, 23/10 et 27/11 de 9h à 11h
- De la marche à env. 3 ans : 1 fois/semaine
!!! Dates à déterminer.
Infos et inscriptions auprès de Ingrid (CPAS) au 061/41.00.95, Geneviève (garderie) au 061/61.40.20 ou Pascale et Laetitia (AMO) au 061/46.84.00 - 0494/52.06.32
Projet de prévention générale rentrant dans le cadre du plan d'actions 2013-2014 du CAAJ de Neufchâteau
FÉDÉRATION

POUR RAPPEL

Garde des médecins

Les week-ends : du vendredi 18h00 au lundi 08h00.
Tous les jours de la semaine, jours fériés compris
(la veille de 18h00 au lendemain 08h00)
Seul le numéro unique **1733**

A Saint-Hubert, les médecins collaborent la nuit. Tous les jours de la semaine dès 18h00, il y a un numéro de téléphone unique pour le médecin de garde de nuit.
Les médecins de Libin et de Saint-Hubert assurent ensemble les permanences de nuit sur l'ensemble des deux communes à l'exception des villages de Mirwart et Awenne qui font partie de la garde de Tellin.
Tous les jours de la semaine de 18h00 à 08h00, un médecin de Libin ou de Saint-Hubert assure la garde de nuit sur tout le territoire avec un seul numéro de téléphone pour joindre le médecin de garde : **1733**
Les Appels sont réservés principalement pour les urgences. Il est également demandé dans la mesure du possible de contacter son médecin avant 18h00 afin de ne pas surcharger le médecin de garde qui devra couvrir un plus grand territoire.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES

La liste des pharmacies de garde du centre Ardenne est affichée à chaque pharmacie.
Voici les plus proches de la ville de Saint-Hubert :
Vous pouvez également consulter le site : **www.pharmacie.be**
ou appeler le **09 00/10 500 > 24h/24h**

Week-end du 06/09	KAISER – NEUFCHATEAU – 10 rue L Burnotte : 061/27.91.08 GRUSLIN – MARCHE – 5 rue du Luxembourg : 084/31.14.26
Week-end du 13/09	BRULIAU – NEUFCHATEAU – 26 rue F Roosevelt : 061/27.70.48 CROCHELET – ON – 26 rue Delvigne : 084/21.16.27
Week-end du 21/09	DE BOCK – LIBRAMONT – 15 rue de la Gare : 061/22.33.80 DU PEUPLE – AYE – 53 rue Grande : 084/32.12.76
Week-end du 27/09	DELCOURT – SAINT-HUBERT – 24 Place du Marché : 061/61.10.47 ALEXANDRE – MARCHE – 12 rue Jean de Bohème : 084/31.12.48
Week-end du 04/10	CASIN – BERTRIX – 36 rue de Burhaimont : 061/41.42.06 EPC – MARLOIE – 105 Chaussée de Rochefort : 084/31.12.48

Infirmières à domicile	N. BOEUR-LOUVIGNY : 061/61.19.23 ou 0497/74.25.55 • N. GERARDY : 0497/62.14.70 F. ZEVENNE : 0494/70.07.20 • C. JACOB : 0499/12.08.56 • C. DELMONT : 0493/73.20.59 M. HAZARD : 0499/18.61.28
Infirmières à domicile	F. HEINE : 0484/18.88.85 • P. ROSSIGNON : 0497/80.87.02 • B. CASPAR : 0475/42.70.33 M. WANLLIN : 0494/43.54.37
Infirmière indépendante	C. KECH : 084/36.66.26
Pédicures médicales	R. DEVLAEMINCK : 0496/72.80.97 – 061/61.33.19 • S. BORCY : 0496/32.90.47 (se rend à domicile) A. PERAUX : 0493/72.82.92 (se rend à domicile)

C.S.D. Avenue Nestor Martin, 59 à Saint-Hubert : 061/61.31.50	URGENCES : **112**
CROIX JAUNE ET BLANCHE : 061/23.04.10	
CROIX ROUGE de Belgique : 0494/26.56.35 - réservation d'un transport : 061/222.333 - location de matériel (lit, tribune, béquilles...) : 0494 26.56.35	
ONE : Idelette ANTOINE : 084/38.92.81	

Ce dimanche 14 septembre,
2ième RALLYE TOURISTIQUE d'ARVILLE
DECOUVERTE INEDITE du COEUR de notre « BELLE PROVINCE »

Dernières infos aux équipages :

- Clôture des inscriptions le 5 septembre au plus tard.
- Parcours secret 100% asphalté de ± 120 kms.
- Voitures « Classic » (1960,70…), « Young timers (1990…) et D'aujourd'hui
- Thème de l'évènement : la BANDE DESSINEE (Déguisement)

Programme de la journée (synthèse)

- Dès 8h, accueil personnalisé au « Midi Moins Quart » ARVILLE
- Site privatisé et décoré. Parking spécial sur la place.
- Secrétariat et remise des documents de 8h à 9h30.
- **Départs LIBRES dès 9h00 et jusqu'à 10h AU PLUS TARD** 1er tronçon matinal incluant une pause vers 11h.
- **Lunch convivial - 12h30 à 14h** dans une taverne ardennaise.
- 2ième tronçon l'après-midi et retour à ARVILLE vers 17h30 pour **le Barbecue de clôture et la remise des prix.**

Animation spéciale au PARC à GIBIER de Saint-Hubert :

Dès 16h, les supporters, le public borquin est convié à rejoindre le Site (spécialement aménagé) pour y accueillir le passage de tous les équipages et admirer les belles autos des années nostalgiques..

Le comité organisateur tient à remercier la **Ville de Saint-Hubert**, la **Maison du Tourisme**, le **Syndicat d'Initiative** et le **« coin gourmand »** pour leur collaboration au succès de ce 2ième Rallye Touristique 2014

Contacts rallye.touristique.arville@gmail.com
✆ 0476 25 33 35 - 0479 61 46 53
Q.G.- Taverne Midi Moins Quart R. les Pérêts 6870 ARVILLE
✆ 061 61 33 49
Infos : site internet de la Maison du Tourisme de St Hubert (Agenda 14.9)

Devenez parrain de l'une de nos promenades

Vous aimez parcourir notre belle commune à pied ou à VTT? Aidez-nous à valoriser et à améliorer notre réseau en parrainant l'un de nos 35 circuits balisés !

La commune de Saint-Hubert compte près de 366km d'itinéraires balisés. L'entretien de ces 29 balades à pied et de ces 6 circuits à VTT représente un travail considérable mais particulièrement important. La randonnée est en effet une activité emblématique de notre région. Elle permet à nos concitoyens et à nos visiteurs extérieurs de (re-) découvrir nos forêts, nos campagnes et nos villages.

Afin de garantir la qualité de ces circuits, nous sommes à la recherche de parrains pour veiller à ce que chaque itinéraire soit toujours propre, accessible et correctement balisé.

En consultant la liste des promenades concernées, vous constaterez que cette mission est à la portée de tous. Leur distance variant entre 2 et 20km, elles conviennent tant au novice qu'au spécialiste de la randonnée.

La mission du parrain :

Chaque parrain s'engage à prendre soin de la balade dont il est responsable. Pour ce faire, il la parcoure plusieurs fois par an et signale les problèmes rencontrés au Royal Syndicat d'Initiative, qui se chargera d'y trouver une solution.

	Nom de la balade	Distance	Point de départ
Itinéraires pédestres	**1** - Etang du Prieur	3,9km	Saint-Hubert
	2 - Les Gottes	7,9km	Saint-Hubert
	3 - Les Abanages	9,8km	Sapin Fi
	4 - Bilaude	20km	Sapin Fi
	5 - Plain de St-Michel	9,3km	Fourneau
	6 - Monument du Roi Albert	11km	Mon. Roi Albert
	7 - La Borne	13,9km	Saint-Hubert
	8 - Chenêt	8,3km	Saint-Hubert
	9 - Vesqueville	13,2km	Vesqueville
	10 - Chapelle de L'Hommal	6,6km	Vesqueville
	11 - Hatrival	7,3km	Hatrival
	12 - Arville St-Hubert	10,5km	Saint-Hubert
	13 - Banalbois	7,3km	Hatrival
	14 - Bois du Val de Poix	12km	Poix
	15 - Ste-Adeline	8,3km	Poix
	16 - Au Gîvre	6,6km	Ri de Bellerose
	17 - Cheni du Mont	7,6km	Arville
	18 - Thier de Goblaille	9,1km	Mirwart
	20 - Sartay	4,2km	Awenne
	21 - La Sofleure	2,3km	Awenne
	22 - Awenne	13,3km	Awenne
	23 - Moulin d'en Haut	7km	Hatrival
	24 - Smuid	4,9km	Poix
	25 - Bois de Renimont	10,5km	Poix
	26 - Marsoult	5km	Mirwart
	27 - Parc	4,2km	Mirwart
	28 - La Glacière	5km	Mirwart
	29 - Vieux Moulin	12km	Mirwart
	30 - Chevaldot	9km	Mirwart
VTT	**1** - Hurtebise	22km	Saint-Hubert
	2 - Forêt du roi Albert	14km	Saint-Hubert
	3 - La Masblette	13km	Fourneau
	4 - Forêt de St-Michel	12km	Fourneau
	5 - Les Fontaines	30km	Saint-Hubert
	6 - La Lhomme	25km	Poix

Intéressé ? Contactez-nous ! Royal Syndicat d'Initiative de Saint-Hubert

GSM : 0472/66.72.94 | Tél. : +32 (0)61 61 30 10 | rsi@saint-hubert-tourisme.be | n°12 rue Saint-Gilles - 6870 Saint-Hubert

Fête de la pêche et de la rivière

Vous n'avez jamais pêché et vous aimeriez essayer ?
Voilà l'occasion rêvée de le faire. La première édition de la Fête de la pêche et de la rivière, qui aura lieu le dimanche 14 septembre 2014, offrira une chance unique pour tous les habitants de notre commune de découvrir **gratuitement** les plaisirs de la pêche aux abords des étangs du centre récréatif.

Vous êtes déjà pêcheur ?
Alors profitez de cette fête annuelle pour initier un être cher et lui transmettre votre passion pour cette activité nature. En plus de communiquer votre savoir-faire, vous partagerez un moment privilégié avec la personne que vous aimez !
Cette activité a pour objectif d'initier les visiteurs à la pratique du sport de plein air en leur donnant la chance de se familiariser à la pratique de la pêche dans le cadre enchanteur du Centre Récréatif (près de la piscine).
Vous découvrirez aussi divers stands et animations relatifs à la pêche et à l'eau.

Une organisation de la Ville de Saint-Hubert en collaboration avec la Fédération des Sociétés de Pêche de la Province de Luxembourg, la Société de Pêche « La Limace » et le Groupement des Pêcheurs du Coin-Coin.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS de 10 h à 18 h.

Initiation à la pêche pour tous avec la société de pêche locale « La Limace », le groupement des pêcheurs de l'étang du coin-coin et la Maison de la pêche du Luxembourg ; Suivi et conseils par des moniteurs de pêche

- Stand du Contrat de rivière Lesse
- Stand du projet Life
- Stand de l'asbl Rivéo de Hotton
- Initiation et découverte de la rivière
- Animation liées à l'eau et à l'environnement
- Aquarium de la pisciculture provinciale de Mirwart
- Animation pour les enfants (pêche à la sciure, château gonflable)
- Démonstrations de techniques de pêche (truite, mouche et coup)
- Atelier «montage de mouche» et «technologies de la pêche»
- Vente et démonstration de matériel de pêche
- Pêche miraculeuse à la truite pour les enfants avec remise d'un certificat de participation
- Jeu virtuel de la pêche pour les petits et grands – Simulateur de pêche

Modalités pratiques :
- Petite restauration – barbecue – buvette
- Matériel de pêche et amorces mis à disposition
- Pas besoin de permis de pêche

- Gratuit

Commémoration des 100 ans de l'ambulance

14h : accueil à l'Hôtel de Ville;
14h15 : Monument aux Morts - dépôts de fleurs - sonneries & hymnes nationaux - discours des Autorités françaises et belges;
15h : inauguration de la stèle «Ambulance 1034» à l'endroit même où elle se situait et rappel historique par un membre du Comité organisateur;
15h30 : cimetière communal :
+ lever des Couleurs au Carré Français, sonneries et Marsellaise - liste des parrainages - dépôt de fleurs sur chaque tombe - texte;
+ sépulture du général Dechesne : dépôt de fleurs - Brabançonne - texte;
17h : séance académique en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville - exposition - présentation du bulletin semestriel édité par le cercle d'Histoire «Saint-Hubert d'Ardenne».

20 septembre 2014

INVITATION

SAINT-HUBERT

JOURNÉES INTERNATIONALES

Chasse & Nature

6&7 SEPTEMBRE 2014

A l'occasion de cette 54ème édition, venez profiter des piliers historiques qui ont fait la renommée de l'évènement (offices religieux, bénédiction des animaux, concerts de trompe de chasse)

...mais aussi d'activités inédites ou renouvelées telles que des projections de films "nature", des animations musicales ambulantes et deux représentations exclusives du spectacle historique (dimanche 6/9 à 14h30) et ...

Samedi 6 septembre | 20h15 | Place de l'Abbaye

Spectacle nocturne :
"Saint-Hubert, histoire et légende..."

Informations et préventes : Royal Syndicat d'Initiative
n°12 rue Saint-Gilles 6870 Sait-Hubert
+32 (0)61 61 30 10 | rsi@saint-hubert-tourisme.be

http://rsi577.wix.com/weekendchassenature

Saint-Hubert, Capitale européenne de la Chasse et de la Nature

Wallonia.be

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C008551

Editeur responsable :
Jean-Luc Henneaux, Bourgmestre
Administration communale de Saint-Hubert
Place du Marché, 1 - 6870 Saint-Hubert

© exeo & 084 41 12 10 La Roche
© shutterstock.com